Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES BEAUX-ARTS, UNE INVITATION AUX VOYAGES

Le Conseil d'Etat choisit le site de la halle CFF, à Lausanne, pour accueillir le futur Musée des Beaux-Arts

Après avoir pris connaissance des recommandations du Groupe cantonal d'évaluation des sites, le Conseil d'Etat a choisi le site de la halle CFF, proposé par la commune de Lausanne, pour accueillir le futur Musée cantonal des Beaux-Arts. Désireux de maintenir un rythme rapide pour ce projet, le Conseil d'Etat annoncera d'ici fin octobre le dispositif mis en place pour conduire la suite du processus.

Le site de la halle aux locomotives, proposé par la commune de Lausanne, est le deuxième des sites recommandés par le GCES. C'est celui qui, pour le Conseil d'Etat et la Ville de Lausanne, permettra de développer un projet culturel de première importance et renforcer le rayonnement du canton dans le domaine des beaux-arts. Son ancrage au coeur de la capitale vaudoise, au centre de l'arc lémanique, sur un noeud ferroviaire tant national qu'international, dans un réseau muséal dense, sont autant d'éléments prépondérants pour le développement du futur musée qui ont fondé le choix du Conseil d'Etat.

Pour le Conseil d'Etat, la création d'un nouveau MCBA est un des points forts de son programme de législature. Le choix de la halle aux locomotives de Lausanne permettra, outre l'identification forte de l'institution dans un lieu connu de toutes les Vaudoises et de tous les Vaudois, une attractivité accrue du musée, notamment par une augmentation forte du nombre de visiteurs en lien direct avec l'accessibilité du site. Le choix de ce site permet également une intégration dans un tissu bâti existant qui permettra de structurer une dynamique urbaine autour du MCBA. L'utilisation d'une surface déjà construite mais modulable aux besoins du futur musée, le potentiel - pour chacune et chacun, toutes générations et tous horizons confondus - de s'identifier positivement à cette institution dans ses nouveaux murs, sont autant d'avantages qui ont été relevés par le Conseil d'Etat.

Le Conseil d'Etat remercie le GCES de la qualité de l'expertise conduite. Il tient également à souligner les éléments relevés par le GCES quant à la valeur de chacune des candidatures soumises. En effet, onze lieux de grande qualité ont été proposés. Si un seul accueillera le futur MCBA, le Conseil d'Etat souhaite que le potentiel des dix autres sites puisse se concrétiser dans d'autres projets qui contribueront également au rayonnement du Canton.

Afin de concrétiser le désir de musée qui s'est clairement manifesté, le Conseil d'Etat souhaite maintenir un rythme rapide dans l'avancement de ce projet. Il communiquera d'ici fin octobre le dispositif qu'il entend mettre en place pour conduire ce processus.

Par ailleurs, le Conseil d'Etat a décidé de désactiver le plan d'affectation cantonal concernant Bellerive.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 septembre 2009

P. Broulis, Prés. Conseil d'Etat, A.-C. Lyon, cheffe DFJC: par Michael Fiaux, délégué à la com. DFJC: 076 583 71 12 - F. Marthaler, chef DINF, 079 750 75 26 - Lausanne: S. Zamora, Municipale de la Culture, 079 250 71 84 - Serv. presse CFF, 051 220 43 43